

Sandra Tamborino et Britt-Marie Martini-Willemin

Approche centrée sur la famille : les pédagogues SEI encouragent-ils suffisamment les familles à prendre les rênes ?

Résumé

L'Approche centrée sur la famille (ACF), internationalement recommandée en éducation précoce spécialisée (EPS), implique que les professionnels renforcent l'adaptation des différents membres du système familial, et principalement des parents, pour favoriser un développement optimal de leurs enfants. L'étude présentée permet de faire état de ces pratiques dans le contexte d'un service d'éducation précoce vaudois. Les résultats obtenus auprès de 77 parents témoignent de la présence effective de pratiques caractéristiques de l'ACF permettant de renforcer le pouvoir d'agir des parents, mais révèlent aussi certains manques relatifs à des invitations diversifiées de participation aux parents.

Zusammenfassung

Der familienzentrierte Ansatz (franz. Approche centrée sur la famille, ACF) ist ein international in der Heilpädagogischen Früherziehung empfohlenes Vorgehen. Die Fachpersonen stärken die Adaptation der verschiedenen Mitglieder des Familiensystems, hauptsächlich der Eltern, um eine optimale Entwicklung ihrer Kinder zu fördern. Die hier vorgestellte Studie berichtet über diese Vorgehensweise im Kontext eines Heilpädagogischen Dienstes im Kanton Waadt. Die Resultate einer Befragung von 77 Elternteilen zeigen Folgendes auf: Die Handlungskompetenz der Eltern wird gestärkt, aber es offenbarten sich auch gewisse Mängel insbesondere in Bezug auf die unterschiedlich gehandhabte Einbindung der Eltern.

Permalink: www.szh-csps.ch/r2022-06-04

Aujourd'hui, l'éducation précoce spécialisée (EPS) passe nécessairement par une relation étroite entre les professionnels et les parents qui vise à favoriser l'adaptation familiale¹ et dans un même élan, à soutenir le développement de jeunes enfants considérés à risques ou présentant des retards ou des troubles du développement. Les recommandations tirées des recherches dans ce domaine enjoignent, en ce sens, les pédagogues en EPS à inscrire leurs pratiques dans une approche naturaliste et dite « centrée sur la famille ». En effet, l'ACF a com-

mencé à faire ses preuves il y a déjà 30 ans. Elle est désormais largement recommandée au niveau international. À titre d'illustration, la *Division for Early Childhood* (DEC) reconnaît, depuis 1993, l'ACF comme l'approche à privilégier pour travailler dans le domaine de l'EPS pour plusieurs raisons. Il a été démontré, entre autres, que l'ACF produit les effets les plus durables et qu'elle offre le soutien le plus efficace au développement de l'enfant (Carvalho et al., 2016). Dans cette approche, le professionnel met en œuvre des pratiques « centrées sur la famille » qui ont un impact positif sur la famille et l'enfant (Espe-Sherwindt, 2008). L'ACF, reconnaissant les parents comme les principaux agents du soutien au développement de leur enfant, renforce leur confiance

¹ L'adaptation familiale décrit un processus d'ajustement familial permettant aux parents de répondre de façon flexible aux difficultés rencontrées au quotidien et de développer des moyens et stratégies pour faire face.

en leur auto-efficacité et améliore leur perception du potentiel de leur enfant (Dunst et al., 2006).

Les pédagogues en éducation précoce spécialisée doivent inscrire leurs pratiques dans une approche naturaliste et dite « centrée sur la famille ».

Si l'ACF est conseillée et a fait ses preuves, des études ont aussi mis en évidence, par exemple aux USA, que cette approche n'est pas facile à mettre en œuvre et que les pratiques sont encore très centrées sur l'enfant, avec le professionnel tenant un rôle prédominant. En Suisse, peu de recherches se sont attachées à faire un état des lieux. L'intention de l'étude présentée dans cet article est d'apporter des éclairages sur cette question, en interrogeant des parents sur leurs perceptions des pratiques d'EPS à leur égard, afin de mettre en lumière le degré de conformité des pratiques avec les exigences de l'ACF.

Visées, valeurs et principes fondateurs de l'ACF

L'ACF repose sur des valeurs cardinales qui tissent la toile de fond de relations collaboratives et réciproques au service d'un mieux-être des familles, vecteur d'une attention plus ajustée et plus efficace à l'enfant en difficulté. Le statut de la famille passe de « récepteur passif » à celui « d'agent prépondérant », ce qui entraîne des transformations de fond dans les pratiques professionnelles. En effet, le soutien au développement de l'enfant change de cible, il passe par l'intermédiaire d'un soutien au système familial (conditions de vie et fonctions familiales), grâce auquel la famille renforce la confiance en ses ressources

et en ses capacités à faire face et à agir de façon constructive (Mahoney & MacDonald, 2007). Pour le professionnel, l'ACF implique de traiter chaque famille avec dignité et respect : de susciter l'expression de ses besoins et attentes auxquels le professionnel va chercher à répondre ; de reconnaître ses forces et ressources et de bâtir avec elle sur cette base ; de partager de façon transparente et non sélective toutes les informations afin qu'elle puisse prendre des décisions éclairées ; de favoriser et valoriser leurs choix.

Pratiques caractéristiques de l'ACF

Dans le cadre de l'ACF, le professionnel agit pour renforcer les éléments positifs présents dans la famille en termes de son fonctionnement et des capacités présentes (Dunst & Trivette, 2009). Par les pratiques qu'il met en œuvre, il cherche à animer chez elle le désir de (re)prendre le contrôle, de lui permettre de se constituer partenaire à part entière dans un processus collaboratif visant à offrir les meilleures conditions de développement à l'enfant (Dunst et al., 2007 ; Dunst & Espe-Sherwindt, 2016 ; Espe-Sherwindt, 2008). Par exemple, en offrant des réponses aux priorités énoncées par les familles ou encore en s'intéressant au contexte qui est le sien ; le professionnel en EPS va ainsi contribuer à construire une relation de confiance, il va motiver l'implication de la famille dans tous les aspects qui concernent le soutien de leur enfant. Un processus d'empowerment est enclenché : la famille va progressivement (re)trouver le contrôle de sa vie ; faire confiance à ses propres choix ; se considérer non seulement comme compétente, mais aussi indispensable pour offrir à son enfant les conditions de vie les plus porteuses pour son développement. C'est en effet en construisant sur les forces

et les capacités que les individus peuvent faire l'expérience de changements positifs qui surviennent dans leur vie et se désignent eux-mêmes comme les agents principaux de ces changements. L'aboutissement du processus se manifeste par un sentiment de maîtrise et de contrôle éprouvé par les personnes ainsi que par l'empowerment, processus enclenché par le professionnel, qui devient un atout intériorisé par le parent (Chatelenat, 2003).

Et sur le terrain, l'ACF s'incarne-t-elle pleinement ?

Si l'ACF apparaît comme un modèle prometteur, prenons néanmoins garde. Même si l'importance de travailler avec la famille est largement admise, nous savons aussi qu'il ne suffit pas de collaborer avec une famille pour que l'intervention incarne réellement le changement de paradigme demandé. Conscients du risque d'un grand écart entre pratiques recommandées et pratiques effectives, Dunst et al. (1991) ont proposé un modèle théorique structurant afin de rendre plus opérationnel l'ACF et de permettre aux acteurs de repérer des pratiques qui seraient réellement qualifiées de « centrées sur la famille » et les autres qui émaneraient d'une distribution des pouvoirs en faveur du professionnel, détenteur d'une expertise estimée plus fiable. Dans une même perspective, Dunst (1997) a identifié deux types de pratiques d'aide : les *pratiques d'aides relationnelles* (PAR) et les *pratiques d'aide participatives* (PAP) :

Les PAR sont des pratiques d'aide mises en œuvre dans toutes relations d'aide. Elles réfèrent aux comportements interpersonnels féconds, aux compétences communicationnelles du professionnel (écoute bienveillante, empathie, respect, etc.) qui a une représentation positive du

parent, reconnaissant ses ressources et ses compétences. Les PAP recouvrent les attitudes et les actions du professionnel qui incitent les familles à prendre une part active, à s'impliquer pleinement, à faire et à mettre en œuvre ses choix.

Or, des études ont confirmé que les PAP sont l'indice, manifestant de façon incontestable, que les pratiques émergent d'une ACF au sens plein (Dunst et al., 2007). Des questionnaires permettant d'identifier ces pratiques tel qu'elles sont perçues par le professionnel qui devrait les mettre en œuvre et la famille qui devrait les expérimenter ont été élaborés et validés (Dunst & Trivette, 2003). En recourant à un de ces questionnaires, la présente étude interroge les perceptions des familles : le professionnel met-il en œuvre une intervention répondant aux exigences de l'ACF ? Déploie-t-il des pratiques des deux types (PAR et PAP) ? Dans quelle proportion ?

Méthodologie

Participants et procédure

Inscrite dans une approche quantitative, l'étude a été réalisée auprès de familles suivies par un SEI vaudois, de janvier 2012 à novembre 2016. L'échantillon est constitué par 77 familles sur un total de 181 qui ont retourné les questionnaires. L'appel aux parents à participer a été mené par l'institution partenaire. Dans une optique d'atteindre le maximum de familles et ainsi, le maximum de réponses, les lettres de consentement et le questionnaire ont été rédigés en trois langues (français, portugais, anglais).

Outil

L'Échelle *Family-Centered Practices Scale (Extended Version)* de Dunst et Trivette (2003), traduite et adaptée avec la permission

des auteurs, et désignée en français par *Échelle d'évaluation des Pratiques Centrées sur la Famille*, liste un ensemble de pratiques centrées sur la famille. Elle permet de déterminer si et dans quelle mesure les familles perçoivent que le professionnel utilise les PAR et PAP à leur égard (voir Tableau 1).

Résultats

Le tableau 1 présente la somme des pratiques centrées sur la famille selon un regroupement en deux catégories « *Souvent ; Toujours* » VS « *Jamais ; Rarement ; Parfois* ».

Les résultats permettent de constater que la plupart des familles ont classé les événements décrits dans l'échelle comme se produisant « souvent » ou « toujours ». Ils laissent entrevoir que les pédagogues du SEI, partenaire de la recherche, présentent des comportements centrés sur la famille, traduisant une perception positive des familles par rapport aux pratiques développées. Plus de 90 % des familles répondantes ont une perception positive des pratiques d'aide relationnelles (valeurs en gras avec un astérisque). Par contre, plus de 25 % des familles présentent une perception moins positive par rapport aux pratiques d'aide participatives (valeurs en gras avec deux astérisques). Ceci nous permet de conclure que les praticiens recourent plus facilement aux PAR qu'aux PAP. Les familles participantes à cette étude donnent ainsi un signal à entendre : les professionnels ont encore de la difficulté à mettre en œuvre des PAP. En effet, 25 % des répondants ont coté ces pratiques comme apparaissant « jamais », « rarement », ou « parfois ». Pourtant, ce sont ces pratiques qui favorisent l'implication du parent et la construction d'un sentiment de compétences qui va contribuer directement au soutien du développement de l'enfant.

Discussion

L'aspect innovant de cette étude est d'avoir interrogé directement les perceptions des familles suivies par le SEI. Les résultats ont montré que 90 % des familles identifient des pratiques centrées sur la famille chez la pédagogue avec qui elles collaborent. Cette fréquence élevée du repérage par les familles de pratiques centrées sur la famille a déjà été mise en évidence par d'autres études (Dunst et al., 2007 ; Dunst & Trivette, 2009 ; McWilliam et al., 2000). Les parents interrogés, du reste directement par les services d'EPS dont ils bénéficiaient, se sentent pris en compte dans leurs besoins et respectés dans leurs désirs par rapport au projet de leur enfant. Cependant, les familles qui ont collaboré à cette étude perçoivent chez les pédagogues plus de pratiques relationnelles que de pratiques participatives. Ce résultat, déjà observé dans d'autres études (Carvalho, 2015), peut être considéré comme une alerte. En effet, puisque les PAP sont les indices incontestables du recours à une ACF qui respecte l'exigence qu'elle impose aux professionnels, leur plus faible repérage par les parents fait craindre que la puissance de l'ACF n'ait pas les conditions nécessaires à son plein déploiement. Par conséquent, le pouvoir d'agir des parents resterait fragmentaire, ou encore trop dépendant du soutien d'un professionnel qui de toute façon devra quitter la scène une fois la petite enfance passée.

Cette étude, en proposant une évaluation systématique des perceptions parentales, est un premier pas vers une amélioration des services dédiés aux familles. Elle a contribué à une meilleure compréhension de la complexité de l'ACF, notamment en ce qui concerne la façon dont les pratiques relationnelles et participatives sont mises en place par les professionnels des services SEI.

Items	Perception négative (-) Jamais, Rarement, Parfois	Perception positive (+) Souvent, Toujours
Pratiques d'aide relationnelles – PAR		
1) La professionnelle est vraiment à l'écoute de mes préoccupations ou de mes demandes	6,5 %	92,2 %*
2) La professionnelle nous traite avec dignité et respect	5,2 %	94,8 %*
3) La professionnelle considère mon/mes enfant(s) et ma famille de façon saine et positive	7,8 %	92,2 %*
4) La professionnelle est sensible aux origines culturelles et ethniques de ma famille	16,9 %	81,8 %
6) La professionnelle comprend la situation de mon/mes enfant(s) et de ma famille	7,8 %	92,2 %*
9) La professionnelle me présente toutes les options sur les différents types d'aides et ressources disponibles pour atteindre ce que ma famille considère comme important	20,8 %	79,2 %
11) Comme principal moyen de soutenir ma famille et mon/mes enfant(s), la professionnelle s'appuie sur nos forces et nos intérêts	18,2 %	80,6 %
13) La professionnelle collabore avec moi et ma famille dans une relation basée sur la confiance et le respect mutuels	13,0 %	87,0 %
14) La professionnelle reconnaît mes compétences parentales	14,3 %	85,7 %
Pratiques d'aides participatives – PAP		
5) La professionnelle me donne les informations nécessaires pour que je puisse faire les bons choix	26,0 %**	74,1 %
7) La professionnelle travaille avec moi et avec ma famille d'une manière flexible et aidante	18,2 %	81,8 %
8) La professionnelle m'aide à être partie prenante et active pour obtenir les ressources et le soutien souhaités	19,5 %	80,6 %
10) La professionnelle sait s'adapter lorsque la situation de ma famille change	26,0 %**	74,1 %
12) La professionnelle fait ce qu'elle promet de faire	24,7 %(**)	75,4 %
15) La professionnelle m'aide, ainsi que ma famille, à atteindre nos objectifs et priorités pour mon/mes enfant(s)	26,0 %**	72,8 %
16) La professionnelle m'aide à compléter mes connaissances sur tout ce qui m'intéresse	30,9 %**	68,9 %
17) La professionnelle me soutient quand je prends une décision	31,2 %**	68,9 %

Tableau 1 : Résultats des pratiques centrées sur la famille – Perception positive et perception moins positive des PAR et des PAP

*items dont le pourcentage est supérieur à 90 % pour les perceptions positives

**items dont le pourcentage est supérieur à 25 % pour les perceptions négatives

Perspectives pour la pratique

Une première proposition est de définir l'intervention en tant qu'un cycle comportant différentes étapes. Les services en EPS constituent un cycle de rencontres entre la famille et les professionnels au sein duquel des relations de collaboration se développent depuis les premiers contacts jusqu'au moment où la famille/enfant complète l'intervention ou transite vers un autre service. Chacun de ces moments peut être une opportunité et une expérience puissante pouvant contribuer au développement et au renforcement des compétences des participants. Présenter les différentes étapes peut offrir deux avantages. Le premier, pour les professionnels, fonctionne comme un rappel : à chaque étape, il leur est demandé d'orienter leurs pratiques vers l'empowerment des familles. Plus attentifs à toutes les occasions de participation qui se présentent aux parents dans les différentes étapes du parcours, ils sauront mettre en œuvre des pratiques d'aide participatives dont l'efficacité a été démontrée. Le deuxième avantage offre aux parents une lisibilité accrue du parcours et des services, facilitant dès lors sa navigation dans le système. Ainsi, la perspective à suivre est d'assurer une continuité dans la trajectoire des services venant en soutien aux familles lors des différentes étapes de la vie de l'enfant (Rivard et al., 2021).

Le pouvoir d'agir des parents resterait fragmentaire, ou encore trop dépendant du soutien d'un professionnel.

La deuxième proposition est l'élaboration d'un plan d'intervention qui peut renforcer les pratiques participatives dans le sens où ce plan va être co-construit et la famille va

jouer un rôle actif dans tout le processus. La famille et les professionnels ont l'occasion de réviser toutes les informations recueillies et échangées précédemment, de donner la priorité aux choix de la famille et de négocier la façon dont ces choix peuvent être respectés. Bien plus qu'un document, le plan d'intervention se constitue en un processus qui soutient la mise en œuvre des pratiques centrées sur la famille et apparaît comme un instrument privilégié et profitable à l'objectif principal de l'*empowerment* : il vise à donner la parole aux familles et à créer les conditions afin qu'elles puissent prendre le contrôle de l'intervention et faire les choix qu'elles jugent appropriés à leurs besoins et priorités.

La troisième proposition est en lien avec la formation et la supervision. Ce nouveau rôle des professionnels est possible par une formation adéquate, qui devrait commencer à la formation initiale et continuer tout au long de leur parcours dans l'EPS (Pretis, 2006). La supervision en EPS doit correspondre ainsi à un processus de perfectionnement professionnel qui met l'accent sur la réflexion autour des pratiques, sur la motivation pour l'utilisation de nouvelles approches et sur la demande de reconstruction de pratiques de qualité (Parlakian, 2001).

Enfin, la quatrième proposition concerne l'outil utilisé dans cette étude. Cette échelle peut offrir au parent une prise de conscience de l'importance de son rôle actif dans le processus de développement de son enfant. Pour les professionnels, elle est une occasion d'interroger leurs pratiques et de conscientiser des écarts par rapport aux exigences de l'ACF. Pour les deux acteurs, parents et professionnels, la démarche permet de faire un état des lieux en se posant les questions suivantes : les

parents sont-ils suffisamment encouragés à agir selon leurs prérogatives et sont-ils mis en capacité de le faire ? Autrement dit, sont-ils aux manettes dans la conduite de leur parcours de vie, les a-t-on aidés à (re) prendre le pouvoir d'agir ?

Références

- Carvalho, J. (2015). *Estudo das ELI dos Distritos de Braga e Bragança: Um Contributo para a Avaliação das Práticas Centradas na Família* [Travail de master, Instituto de Estudos da Criança da Universidade do Minho]. University of Minho Library <http://hdl.handle.net/1822/41397>
- Carvalho, L., Almeida, I. C., Felgueiras, I., Leitão, S., Boavida, J., Santos, P. C., Serrano, A., Brito, A. T., Lança, C., Pimentel, J., Pinto, A. I., Grande, C. Brandão, T., & Franco, V. (2016). *Práticas Recomendadas em Intervenção Precoce na Infância: um Guia para Profissionais*. ANIP.
- Chatelenat, G. (2003). La notion de partenariat en éducation spéciale. In G. Chatelenat & G. Pelgrims (Eds.), *Éducation et enseignements spécialisés : ruptures et intégrations* (pp. 171-193). De Boeck.
- Dunst, C. J., Johanson, C., Trivette, C. M., & Hamby, D. (1991). Family oriented early intervention policies and practices: family-centered or not? *Exceptional Children*, 58(2), 115-126. <https://doi.org/10.1177/001440299105800203>
- Dunst, C. J. (1997). Conceptual and empirical foundations of family-centered practices. In R. J. Illback, C. T. Cobb, & H. M. Joseph (Eds.), *Integrated services for children and families: opportunities for psychological practice* (pp. 75-91). American Psychological Association.
- Dunst, C. J., & Trivette, C. M. (2003). *Family-Centered Practices Scale*. Winterberry Press.
- Dunst, C. J., Trivette, C. M., & Hamby, D. W. (2006). *Technical Manual for Measuring and Evaluating Family Support Program Quality and Benefits*. Asheville: Winterberry Press.
- Dunst, C. J., Trivette, C. M., & Hamby, D. W. (2007). Meta-analysis of family-centered helping practices research. *Mental Retardation and Developmental Disabilities Research Reviews*, 13(4), 370-378. <https://doi.org/10.1002/mrdd.20176>
- Dunst, C. J., & Trivette, C. M. (2009). Capacity-Building Family-Systems Intervention Practices. *Journal of Family Social Work*, 12(2), 119-143. <https://doi.org/10.1080/10522150802713322>
- Dunst, C. J., & Espe-Sherwindt, M. (2016). Family-Centered Practices in Early Childhood Intervention. In B. Reichow, B. A. Boyd, E. E. Barton, & S. L. Odom (Eds.), *Handbook of Early Childhood Special Education* (pp. 37-55). Springer.
- Espe-Sherwindt, M. (2008). Family-Centred practice: collaboration, competency and evidence. *Support for learning*, 23(3), 136-143. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9604.2008.00384.x>
- Mahoney, G., & MacDonald, J. D. (2007). *Autism and developmental delays in young children: The responsive teaching curriculum for parents and professionals*. PRO-ED.
- McWilliam, R. A., Snyder, P., Harbin, G. L., Porter, P., & Munn, D. (2000). Professionals and family's perceptions of family-centered practices in infant-toddler services. *Early Education and Development*, 11(4), 519-538. https://doi.org/10.1207/s15566935eed1104_9
- Parlakian, R. (2001). Look, listen and learn: *Reflective supervision and relationship-based work* (1st ed.). Zero to Three.

Impressum

Revue suisse de pédagogie spécialisée
2/2022, juin 2022, 12^e année
ISSN 2235-1205

Éditeur

Fondation Centre suisse
de pédagogie spécialisée (CSPS)
Maison des cantons
Speichergasse 6, Case postale, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 320 16 60
cspss@cspss.ch, www.cspss.ch

Rédaction et production

Contact: redaction@cspss.ch
Responsable : Romain Lanners
Coordination du dossier : Céline Chatenoud,
Britt-Marie Martini-Willemin
Rédaction et documentation : Robin Fave,
Melina Salamin
Layout : Weber Verlag AG

Parution

Mars, juin, septembre, décembre

Délai rédactionnel

Pour le n°4, juin 2022 : 1^{er} août 2022
Pour le n°1, mars 2023 : 1^{er} novembre 2022

Annonces

annonces@cspss.ch
Prix: dès 220.– TVA exclue
Tarifs et infos : www.cspss.ch/annonces

Tirage

450 exemplaires

Impression

Ediprim SA, Bienne

Abonnement annuel

Numérique : CHF 37.40 (TVA incluse)
Papier : CHF 42.40 (TVA incluse)
Combiné : CHF 47.40 (TVA incluse)

Numéro unique

Papier : CHF 11.– (TVA incluse), plus port
Numérique : CHF 10.– (TVA incluse)

Reproduction

Reproduction des articles autorisée avec
accord préalable de l'éditeur.

Informations

Les textes publiés dans cette revue sont de
la responsabilité de leurs auteur-e-s. Ils ne
reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.

Pour plus d'information
www.cspss.ch/revue



Prezis, M. (2006). Professional training in
early intervention: A european perspective.
*Journal of Policy and Practice in Intellectual
Disabilities*, 3(1), 42-48. [https://doi.
org/10.1111/j.1741-1130.2006.00051.x](https://doi.org/10.1111/j.1741-1130.2006.00051.x)

Rivard, M., Millau, M., & Chatenoud, C.
(2021). *À la rencontre de la diversité : en-
semble pour une trajectoire de services en
petite enfance et trouble du spectre de
l'autisme de qualité*. JFD Éditions.



Sandra Tamborino
Pédagogue en EPS/SEI
Fondation de Verdeil
sandra.tamborino@verdeil.ch



Britt-Marie Martini-Willemin
Chargée d'enseignement
Université de Genève, FPSE-SSED
Britt-Marie.Martini-Willemin@unige.ch